



Communiqué de l'Union départementale CGT des Yvelines suite à l'attentat raciste et islamophobe commis à Trappes ce 23 octobre 2026.



Trappes, le 24 oct. 2026

Hier matin, un terroriste armé d'une mitraillette a tiré à plusieurs reprises dans les rues de Trappes (non loin du siège de notre Union Départementale CGT) et de La Verrière, assassinant un jeune homme de 26 ans et blessant grièvement 5 personnes, dont une fillette de 12 ans, en raison de leurs origines et de leur religion réelle ou supposée. Passés la sidération et le choc, c'est la tristesse, la colère et le deuil qui frappent tout un département.

L'Union Départementale CGT des Yvelines exprime ses plus sincères condoléances envers les victimes et leurs familles mais aussi envers toute une population ainsi traumatisée par cet attentat raciste et islamophobe.

Car oui, dans la France de 2026, le racisme blesse et tue aveuglément.

L'UD CGT des Yvelines condamne cet acte barbare et exige que la justice fasse son travail, en faisant toute la lumière sur les motivations du terroriste et en appliquant une peine exemplaire.

Mais au-delà du terroriste qui a appuyé sur la gâchette, l'UD CGT des Yvelines condamne ceux qui propagent et provoquent à la haine raciale et à l'islamophobie, ceux qui stigmatisent toutes nos communes de banlieue, et particulièrement cette belle ville ouvrière et populaire de Trappes en l'accusant de n'être « *pas la France* », ou d'être « *une république islamique* » comme a pu le faire Jordan Bardella, le Président du RN, mais aussi ces élus et dirigeants au plus haut niveau de l'Etat qui ont laissé prospérer ces idéologies nauséabondes par calculs politiques.

Nous condamnons les médias qui font profession de répandre cette idéologie raciste, suprémaciste et islamophobe, ces véritables provocations à la haine, en toute impunité alors qu'elles relèvent de l'illégalité car le racisme est un délit.

La dissolution du Rassemblement National, de Reconquête et des groupes identitaires violents qui leurs sont liés devraient être à l'ordre du jour, en vertu de la Loi de 1936 sur « la dissolution des milices privées et des groupes de combat ». Nous demandons la mise en examen de ceux qui propagent les théories racistes et islamophobes, comme celle dite du « grand remplacement », mais aussi des saisies et des interdictions d'émettre pour les médias qui les propagent.

Demain comme hier, la CGT continuera la lutte contre le fascisme, tant dans la cité que dans les entreprises. Le mouvement ouvrier a toujours défendu le vivre ensemble et rejeté la haine de l'autre, voilà pourquoi l'Union Départementale CGT des Yvelines appelle à venir nombreux au rassemblement vendredi 30 octobre à 18h, place des Merisiers, aux côtés de la population trappiste endeuillée, pour afficher notre solidarité et exiger justice.